

Les Amphibiens et la gestion sylvicole



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



Coordination régionale LPO Pays de la Loire – 35 rue de la Barre/49000 Angers
02 41 44 44 22 – benoit.marchadour@lpo.fr - <http://paysdelaloire.lpo.fr/>

La région des Pays de la Loire accueille une vingtaine d'espèces d'amphibiens et plusieurs peuvent utiliser les zones humides des milieux boisés pour se reproduire.

Parmi elles, 5 espèces représentent un enjeu de conservation et sont ainsi considérées comme patrimoniales. Selon les milieux utilisés (mares, ornières, fossés, etc.), quelques précautions et mesures de gestion peuvent favoriser leur présence et maintenir les populations devenues parfois fragiles.



Reconnaître les espèces d'amphibiens

■ Triton marbré

Le Triton marbré est un grand triton d'environ 10 à 15 cm caractérisé par un **dos vert avec des**



Triton marbré (D. Faux)

marbrures noires. En phase aquatique, le mâle arbore une large crête alors que la femelle a une ligne dorsale orange vive. Cet amphibien est présent dans toute la région mais il semble plus commun dans l'ouest. Il se reproduit dans les mares bocagères mais affectionne particulièrement les mares forestières parfois au cœur d'un massif.

Triton est présent dans l'ensemble de la région et occupe une grande variété de milieux dont les mares bocagères. Il peut également occuper les mares forestières surtout celles proches de la lisière.

■ Triton alpestre

Triton de taille moyenne (9-12 cm), **son ventre est de couleur orange vermillon uni** ce qui contraste avec son **dos gris bleu ardoisé marbré de noir.** Le



Triton alpestre (D. Faux)

mâle arbore une petite crête blanche et noir en phase aquatique et les flancs sont marqué par une bande « léopard ». Ce triton est menacé de disparition car très rare en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire et absent en Vendée. Plus commun en Sarthe et Mayenne, il affectionne particulièrement les massifs boisés. Il se reproduit dans les mares peu profondes, les fossés et les ornières.

■ Triton crêté



Triton crêté (D. Faux)

Le Triton crêté est l'autre grand triton dans la région pouvant mesurer jusqu'à 15 cm. **Le ventre de ce triton est orange vif et le corps est ponctué de grosses taches noires.** En phase aquatique le mâle arbore une crête très découpées. Ce

■ Grenouille rousse

La Grenouille rousse ressemble fortement à la Grenouille agile. De couleur



Grenouille rousse (B. Marchadour)

généralement brune, cette espèce est trapue et à un masque noir au niveau du tympan qui permet de la distinguer des grenouilles vertes. Présente sur l'ensemble de la région, cette espèce est menacée notamment dans les départements de l'ouest. Sa reproduction est la plus précoce chez les amphibiens, pouvant débuter dès le mois de janvier à l'ouest et plus tardivement à l'est (1 mois de décalage). Elle pond dans des lames d'eau peu profondes : prairies humides légèrement inondées, fossés, ornières et zone de débordement de cours d'eau et de mares. Les pontes sont des amas d'œufs qui peuvent parfois former des « tapis » importants. Une **plaquette dédiée à l'espèce** a été créée dans le cadre d'un programme d'action. Elle est disponible [ici](#).

■ Sonneur à ventre jaune



Sonneur à ventre jaune (A. Roux)

Ce petit crapaud est l'amphibien le plus menacé dans la région. Son dos est de couleur gris terne qui contraste avec son **ventre jaune** et il a la

pupille en forme de cœur. Il n'est présent que dans quelques communes du Nord-ouest de la Sarthe alors qu'il était présent un peu partout un siècle auparavant. Il se reproduit plutôt à partir de mai et occupe des mares en bocage ou en carrière dans la région. Néanmoins, il est également connu pour se reproduire en milieu forestier, dans les mares, les fossés et les ornières.

Gérer les habitats

Les principales mesures de gestion concernent les habitats de reproduction, indispensables dans le cycle des amphibiens.

Il est conseillé :

- de laisser des secteurs avec des ornières surtout là où les pontes sont connues pour être nombreuses ;
- d'éviter de circuler dans les chemins riches en ornières entre janvier et avril surtout si elles sont occupées par les amphibiens ;
- conserver les zones de fossés avec de l'eau stagnante ;
- de conserver les mares et d'assurer un entretien régulier : enlever le bois morts, favoriser la lumière avec quelques coupes, favoriser les berges en pentes douces, enlever la vase.

Pour la gestion des mares, un accompagnement par le réseau LPO permet d'assurer une gestion optimale de ces milieux.

Statuts des espèces

Espèce	Liste rouge France (2015)	Liste rouge PDL (2009)	Directive "Habitats"	Niveau de priorité PDL	Espèce protégée
Triton alpestre	Préoccupation mineure	Vulnérable		Priorité élevée	Oui
Triton crêté	Quasi menacé	Préoccupation mineure	An 2, An 4	Non prioritaire	Oui
Triton marbré	Quasi menacé	Préoccupation mineure	An 4	Priorité élevée	Oui
Sonneur à ventre jaune	Vulnérable	En danger critique	An 2, An 4	Priorité très élevée	Oui
Grenouille rousse	Préoccupation mineure	Vulnérable	An 5	Priorité élevée	Oui

Origine des données naturalistes et légende des statuts

Les informations naturalistes disponibles à l'échelle d'un maillage de 1 km x 1 km sont issues d'une analyse des données disponibles pour les amphibiens forestiers patrimoniaux au sein de bases de données collaboratives. Le réseau LPO dans les Pays de la Loire gère 4 bases de données en ligne (www.faune-anjou.org, www.faune-maine.org, www.faune-loire-atlantique.org et www.faune-vendee.org) permettant de recueillir plus de 500 000 données chaque année sur la faune vertébrée.

Dans l'outil cartographique géré par le CRPF, pour chaque espèce indiquée au sein d'une maille, l'année de la dernière observation est indiquée et différents statuts sont précisés :

- **Statut de protection** : selon l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ([arrêté complet](#)) ;
- **Listes rouges régionale et nationale** : le statut de conservation des espèces d'amphibiens a été évalué au niveau national et régional selon la méthode UICN. Chaque espèce est ainsi classée dans une catégorie indiquant son risque de disparition. Les espèces classées dans les catégories « vulnérable » (VU), « en danger » (EN) et « en danger critique » (CR) sont menacées de disparition à l'échelle régionale à moyen termes ([liste rouge Pays de la Loire complète](#) ; [Liste rouge nationale complète](#)) ;
- **Niveau de priorité** : ce statut identifie les espèces dites prioritaire à la conservation dans les Pays de la Loire. Les espèces sont classées selon 3 niveaux priorité : très élevé, élevé ou faible ([liste complète des espèces prioritaires dans les Pays de la Loire](#)).
- **Directive Habitats** : mesure prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces menacées. Les espèces sont classées dans différentes annexes précisant les mesures de conservation à mettre en œuvre ([texte complet](#)).

Contacts locaux

Structure	Personne ressource	Contact
LPO Vendée	Julien Sudraud	02 51 56 78 80
LPO Loire-Atlantique	Franck Latraube	02 51 82 02 97
LPO Anjou	Edouard Beslot	02 41 44 44 22
LPO Sarthe	François-Marie Bouton	02 43 85 96 65
Mayenne Nature Environnement	Claire Chatagnon	02 43 02 97 56